

Economie, marché et plan de relance de la lavande

La lavande française en chiffres

La culture de la lavande fine (*Lavandula angustifolia*) est une spécificité française sous forme de lavande de population. D'autres pays cultivent des clones de *Lavandula angustifolia* sélectionnés à partir de populations françaises (Bulgarie, Ukraine, Chine) tandis qu'on cultive en Espagne, la lavande aspic (*Lavandula latifolia*). Les autres espèces de lavandes restent peu ou pas cultivées : exemple la lavande maritime (*L. Stoechas*) pour l'aromathérapie.

Outre la lavande de population, on cultive en France plusieurs clones de lavande (maillette, matheronne) dont la production se développe.

La production de lavande a fortement chuté. A son apogée en 1960 la production française atteignait 140 tonnes sur 8500 hectares cultivées par 5000 producteurs. En 1980, la production était encore de 90 tonnes.

Cette baisse a surtout été marquée dans les zones où les conditions d'exploitation

sont les plus difficiles (Hautes-Alpes, Est des Alpes-de-Haute-Provence, Drôme) et qui correspondent aux zones traditionnellement dites de « cru » ; les zones qui avaient connu un développement récent de la lavande dans les années 1960 (Quercy, Ardèche) ont pratiquement disparu.

En 1995, la culture de la lavande occupait en France 2800 hectares. La production d'huile essentielle s'élève à 25 tonnes pour la lavande de population et 10 tonnes pour la lavande clonale, ce qui représente un peu moins de 20% de la production mondiale. Ces cultures sont mises en oeuvre par 300 producteurs dans les zones de montagnes sèches des quatre départements : Drôme, Alpes de Haute-Provence, Vaucluse, Hautes Alpes.

La culture du lavandin occupe environ 13 000 hectares pour une production de 1100 tonnes d'huile essentielle, ce qui représente 90% de la production mondiale.

Le marché et les prix :

L'huile essentielle de lavande est utilisée principalement en parfumerie fine et secondairement en pharmacie et aromathérapie. Les essences de lavandes sont fournies aux utilisateurs principalement par les négociants : ce sont ces derniers qui composent des assemblages de matières premières correspondant à des standards de qualité et de prix. Le négociant pourra porter son choix entre un composant de synthèse, certains lavandins (15 € le kilo), une lavande chinoise ou bulgare (autour de 23-27 € le kilo), une lavande clonale française (38 à 45 € le kilo) et une lavande fine (84 € le kilo).

L'écart des prix qui provient des différences de rendements entre les différentes cultures (10 à 15 kilos d'huile essentielle par hectare pour la lavande fine 30 à 40 kilos pour la lavande clonale), a donc entraîné une recomposition de l'offre et de la demande au dépend de la lavande traditionnelle de population.

Les concurrents de la France (Bulgarie, Russie, Chine) ont choisi à partir des années 60 le développement des lavandes à partir de clones productifs. Même si l'huile essentielle obtenue est moins riche sur le plan olfactif, son prix compétitif a permis à ces essences de prendre une part significative du marché international, tandis que le marché de la lavande française connaissait une baisse constante.

Depuis les années 80 la culture de lavandes clones se développe également en France.

La lavande : un enjeu européen et régional

L'huile essentielle de lavande fine reste un produit unique par sa qualité .

Deux objectifs parallèles sont fixés pour permettre à la production française de revenir à un niveau suffisant pour que notre industrie pèse réellement sur le marché mondial de l'huile essentielle de lavande :

- Maintenir le volume de production de lavande traditionnelle à destination d'un marché valorisant : aromathérapie, pharmacie, parfumerie fine.
- Développer la lavande clonale pour être compétitif face aux importations.

Au plan Régional :

La culture de la lavande représente un intérêt capital pour les communes de l'arrière pays provençal, caractérisées par des terrains secs, calcaires, arides où aucune autre culture n'offre de rendements économiquement viables.

Au-delà d'une production agricole, la lavande soutient un développement rural intégrant la notion de paysage, de tourisme, et du maintien d'activités (industrie de conditionnement et commerces) liées à la production lavandicole.

La volonté de maintenir une production qui est un des principaux piliers économiques d'une région défavorisée s'est affirmée en 1994 : l'Etat, les Régions et les Départements concernés, soutenus par l'Union Européenne ont décidé de relancer la production française de lavande sur les zones traditionnelles de cultures, en concertation avec l'ensemble de la filière, du producteur au négociant

industriel. C'est le plan de relance de la lavande, programme pluriannuel (1994-1999) et interrégional.

Le plan de relance de la lavande

comprend diverses actions destinées à lever tous les freins au développement durable de la production :

1. lutte contre le dépérissement de la lavande
2. sauvegarde la variabilité génétique de l'espèce
3. sélection génétique
4. encouragement à la plantation et à la production dans un cadre contractuel
5. amélioration des conditions de production, de récolte et de distillation
6. définition des normes de qualité et certification de conformité
7. promotion de l'huile essentielle de lavande
8. valorisation culturelle et touristique de cette production.

Les objectifs à atteindre à l'issus de ce programme sont ambitieux : 70 tonnes de production et 4000 hectares de cultures pour l'an 2000. toutes les actions doivent tendre à améliorer le rendement des cultures et la compétitivité : développement de lavande clonale mais

aussi amélioration technique des cultures de lavande de population, en particulier en jugulant le dépérissement.

Si la transformation en huile essentielle concerne 2500 hectares de lavande sur 2800, il ne faut pas oublier 2 autres débouchés dont le développement et les perspectives sont intéressants :

- la fleur mondée, utilisée pour les célèbres sachets, pots pourris, mais également pour les tisanes,
- les bouquets de lavande séchée. Il s'agit de lavande super bleue, dont la couleur soutenue et persistante est très appréciée. Ces bouquets s'exportent dans le monde entier et la culture de ce clone particulier permet à certaines exploitations de mieux valoriser leurs cultures.

Enfin, le développement des cultures de lavande et de lavandin selon les règles de l'agriculture biologique, ouvre de nouveaux débouchés pour une huile essentielle « haut de gamme », utilisée par les laboratoires en aromathérapie. Le prix d'un kilo d'huile essentielle biologique est d'environ **153 €**.

A retenir

Estimation 1998

Lavande de population et lavandes clonales	50 tonnes d'huile essentielles	20 millions de C.A.
Lavandins	1 100 tonnes d'H.E.	74 millions de C.A.

En savoir plus

ONIPPAM : Office National Interprofessionnel des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales à VOLX (04). Tél : 04 92 79 34 46 - Fax : 04 92 79 33 22

CEPPARM : Comité Economique des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales à MANOSQUE (04). Tél : 04 92 72 47 62 - Fax : 04 92 72 72 09

